

AVIS PUBLIC

**AVIS DE MOTION
RÈGLEMENT SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES
(EXERCICE FINANCIER 2018)**

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 146 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), que lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville qui sera tenue le 21 novembre 2017, en la salle du conseil sise au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, un avis de motion sera donné en vue d'adopter le Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2018).

DONNÉ à Montréal, ce huitième jour de novembre deux mille dix-sept.

Chantal Châteauvert
Secrétaire d'arrondissement